

Les programmes européens 2007/2013 en Midi-Pyrénées

29 juin 2010
Visite du CRITT CAAPI à Albi

DOSSIER DE PRESSE

29 juin 2010
Visite du CRITT CAAPI à Albi

SOMMAIRE

- ::: Les projets du CRITT CAAPI soutenus par l'Europe

- ::: Les programmes européens en Midi-Pyrénées
 - Leur fonctionnement
 - L'agenda 2010
 - Le site internet

Les projets du CRITT CAAPI soutenus par l'Union européenne

Le CRITT CAAPI :

Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie, Centre d'Automatisation Appliquée en Production Industrielle

Le CRITT CAAPI a pour mission de promouvoir l'innovation et le transfert de technologies dans les PME, pour leur permettre d'accroître ou d'améliorer leur production, de fabriquer industriellement des produits nouveaux.

L'action du CRITT CAAPI se situe dans la modernisation et l'innovation au niveau des procédés de fabrication (automatisation et nouvelles technologies en production industrielle) et dans le développement de produits nouveaux

Sa spécialité est le développement et le transfert technologique des procédés de fabrication industriels :

- Automatisation
- Robotique
- Machines Spéciales
- Aménagement de postes
- Organisation de la production

Le CRITT CAAPI dispose de 4 Ingénieurs et de 5 Techniciens supérieurs.

Deux projets du CRITT soutenus par l'Union européenne

Le CRITT CAAPI d'Albi a bénéficié du soutien de l'Union européenne pour deux projets d'investissement :

- **L'intégration d'une nouvelle machine de découpe numérique adaptée à la progression de l'activité de fabrication des pièces prototypes (34711)**

En 2009, la machine du CRITT CAAPI arrivait en limite de capacité par rapport aux besoins du CRITT et des PME ayant recours à ses services.

L'acquisition d'une nouvelle machine, plus performante au plan de la productivité, a permis au CRITT CAAPI de renforcer ses moyens de prototypage pour la fabrication de maquettes et de prototypes de produits ou de machines innovantes et ainsi de mieux maîtriser la qualité de ses services au profit des PME de Midi-Pyrénées.

- **La plate-forme de démonstration et l'action collective pour la promotion de la robotique en PME (34440)**

La technologie robotique est un outil qui permet aux PME de réaliser des gains de compétitivité, des gains de sécurité et de qualité.

L'industrie française étant sous équipée dans le domaine de la robotique, le CRITT CAAPI a souhaité mettre en place une plate-forme robotique de démonstration et lancer une action collective pour favoriser l'introduction de la robotique dans les PME-PMI de la région.

La plate-forme comprend un robot qui permet la manipulation de produits de 0 à 100 kg, avec un rayon d'action de 2,6 m. Il est pré-équipé en système de vision, de contrôle d'effort, de préhension par pinces, par ventouses par le vide, par ventouses magnétique.

La plateforme permet de réaliser des:

- **démonstrations type** pour faire découvrir les nouvelles possibilités techniques des robots aux PME ;
- **essais sur mesure** pour établir la faisabilité de projets spécifiques.

La plate-forme robotique du CRITT cible les PME ayant une activité manufacturière dans tous les secteurs industriels : 24 entreprises issues de la prospection du CRITT et 180 entreprises de mécanique générale réalisant des séries moyennes et grandes en Midi-Pyrénées.

Grâce à cette plate-forme robotique, opérationnelle depuis avril 2010, le CRITT organise aujourd'hui des séances de démonstration pour des groupes de 10 entreprises en moyenne tous les mois.

Les cofinancements publics et notamment celui de l'Europe (FEDER) permettent au CRITT de proposer des conditions financières très favorables aux PME-PMI.

Les données clés des deux projets du CRITT CAAPI soutenus par le FEDER

La machine de découpe numérique

. Coût total éligible du projet 83 200 €

. Financement

Union européenne (FEDER)	30 000 €
<small>FEDER = Fonds Européen de Développement Régional</small>	
Etat	15 000 €
Conseil régional	15 000 €

Critt Caapi (autofinancement) 23 200 €

. Calendrier de réalisation

Début du projet : juillet 2009

La machine est en service depuis octobre 2009

La plate-forme robotique

. Coût total éligible du projet 358 900 €

. Financement

Etat	150 000 €
Union européenne (FEDER)	137 000 €
<small>FEDER = Fonds Européen de Développement Régional</small>	
Fonds privés	19 500 €

Critt Caapi (autofinancement) 52 400 €

. Calendrier de réalisation

Début du projet : mars 2008

La plateforme est opérationnelle depuis avril 2010



Les programmes européens en Midi-Pyrénées soutenus par le FEDER / FSE / FEADER

Dans toutes les régions d'Europe, l'Union européenne finance des projets pour renforcer la compétitivité et le développement des territoires et ainsi réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

Avec les programmes européens, l'Union européenne investira ainsi plus d'1,4 milliard d'euros en Midi-Pyrénées entre 2007 et 2013.

Deux politiques européennes encadrent les programmes européens, trois fonds les soutiennent :

- Le FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- Le FSE : Fonds Social Européen
- Le FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La politique de cohésion, soutenue par le FEDER et le FSE

> « **Compétitivité régionale et emploi** » soutenu par le FEDER et le FSE / 622 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Les programmes Compétitivité régionale et emploi soutiennent en priorité l'innovation, le développement durable, les TIC, l'emploi, la formation professionnelle, l'insertion et la cohésion sociale.

> « **Coopération territoriale européenne** », soutenu par le FEDER

La coopération transfrontalière : Espagne-France-Andorre / 168 millions d'euros*

La coopération transnationale : SUDOE / Sud-ouest européen / 99 millions d'euros*

La coopération interrégionale / 321 millions d'euros*

* montants pour la zone de coopération

La politique de développement rural, soutenue par le FEADER

> **Développement rural** / 862 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Pour la période 2007/2013, la politique de développement rural se renouvelle et s'intéresse à l'environnement et à toute l'économie rurale. Elle soutient également les agriculteurs, notamment dans leur prise en compte de l'environnement et dans l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.

Le fonctionnement des programmes européens

L'Union européenne délègue la gestion de ces programmes aux niveaux national et régional.

Ainsi, après adoption de la stratégie, des types d'actions financés et des critères de sélection, ce sont les partenaires régionaux qui sélectionnent les projets.

La sélection des projets

Les projets sont sélectionnés collégalement par le comité régional de programmation qui se réunit en moyenne tous les deux à trois mois.

Le comité de programmation est coprésidé par le préfet de la région Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional Midi-Pyrénées et composé de l'ensemble des partenaires régionaux, notamment : la Préfecture de région et les Préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, le Conseil économique et social régional, la Trésorerie générale, les Chambres consulaires et les services instructeurs compétents.

> Prochain comité de programmation le 21 septembre 2010

La gestion du programme

Le préfet de la région Midi-Pyrénées est l'autorité de gestion des programmes : il est responsable de leur mise œuvre.

Pour la période 2007/2013, le préfet de région a délégué la gestion d'une partie du programme à des collectivités et des organismes selon leurs compétences.

Ainsi le Conseil régional Midi-Pyrénées, sept Conseils généraux, des PLIE et des OPCA sont gestionnaires délégués d'une partie des programmes européens. Leurs services instruisent les dossiers correspondant à leurs compétences.

Tous les partenaires se retrouvent ensuite en comité de programmation pour la sélection des projets.

Le suivi du programme

Le suivi du programme est assuré par un large partenariat (européen, national, régional) qui se réunit deux fois par an en comité.

Le comité de suivi s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre du programme.

Il est coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional et réunit :

- les représentants de la Commission européenne ;
- les représentants des instances nationales: la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ;
- les partenaires régionaux : la Préfecture de région et les Préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, les Députés européens, la Trésorerie générale, les Chambres consulaires.

> Prochain comité de suivi le 30 juin 2010

L'agenda 2010 des programmes européens

Les comités de suivi et les comités de programmation rythment la mise en œuvre des programmes européens.

Le comité de programmation se réunit tous les deux à trois mois pour sélectionner les projets qui recevront le soutien des fonds européens.

Le comité de suivi se réunit deux fois par an pour s'assurer de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des programmes.

Chaque année, en Midi-Pyrénées, les partenaires fixent à l'avance le calendrier des comités de l'année à venir.

Ce calendrier permet aux porteurs de projets et aux services gestionnaires d'avoir une vision complète des échéances relatives à la sélection des projets et au suivi des programmes.

Les prochains rendez-vous des programmes européens :

- **Mercredi 30 juin 2010**
Comité de suivi des programmes européens
- **Mardi 21 septembre 2010**
Comité de programmation
- **Vendredi 19 novembre 2010**
Comité de programmation
- **Mardi 14 décembre 2010**
Comité de suivi des programmes européens

Le site des programmes européens www.europe-en-midipyrenees.eu

- Toute l'actualité des programmes européens en Midi-Pyrénées
- Les programmes européens : par thème, par programme, par politique
- Les projets : exemples de projets soutenus par l'Union européenne en Midi-Pyrénées
- Documents & Liens : publications, documents de référence, liens utiles...
- Un espace dédié à la presse : contact, communiqués et dossiers de presse

The screenshot displays the homepage of the website 'L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées'. The main header features the European Union flag and the text 'Les programmes européens régionaux 2007/2013 en Midi-Pyrénées'. A central banner reads 'Jour après jour, dans mon quotidien, les étoiles de l'Europe, c'est mieux !' with a subtext: 'En Midi-Pyrénées, l'Europe participe au financement d'actions proches de notre vie quotidienne. Il en existe de nombreux exemples autour de nous : découvrez-les à travers cette sélection.' Below this is a section for '7 thèmes prioritaires en Midi-Pyrénées' with icons for 'Développer les énergies renouvelables', 'Protéger nos montagnes... naturellement', 'Ransérer les personnes en situation précaire', and 'Décoller certains virus'. The sidebar on the left contains a search bar, navigation links, and a red circle highlighting the 'ESPACE PRESSE' link. The right sidebar shows news items, including 'L'Europe soutient 25 projets photovoltaïques exemplaires en Midi-Pyrénées' and 'Appel à projets bâtiments économes'.